
Code de conduite

Werhahn

Code de conduite

Chères collaboratrices et chers collaborateurs,

Le groupe Werhahn est une entreprise familiale d'envergure internationale riche en traditions et fidèle aux valeurs que sont l'humilité personnelle, la fiabilité, la responsabilité sociale ainsi que l'attachement familial associées à un esprit d'entreprise et un objectif visant à augmenter durablement les revenus et la valeur du groupe d'entreprises. Notre volonté au sein du groupe Werhahn est d'être une entreprise (familiale) de premier plan à tous les égards et d'apprendre en permanence. L'un des piliers clés de nos valeurs fondamentales est que notre activité économique soit conforme à toutes les lois applicables ainsi qu'à toutes les règles fixées par le groupe Werhahn. Le respect de ces règles par nous tous est une condition préalable essentielle à notre collaboration au sein du groupe Werhahn, pour nos contacts avec nos partenaires commerciaux ainsi que pour l'image du groupe Werhahn aux yeux du grand public.

Le présent code de conduite définit les valeurs et les règles du groupe Werhahn. Celles-ci sont si importantes qu'il ne sera toléré aucune violation les concernant et, si violation il y a, ceci pourra voir des répercussions (même personnelles).

Si nous avons des questions concernant les règles du code de conduite ou le code de conduite dans son ensemble, ainsi que des questions concernant d'éventuelles violations, nous pouvons, à tout moment, demander conseil à nos supérieurs, nos responsables conformité rattachés à chaque division ainsi qu'au responsable conformité de Wilh. Werhahn KG. De plus, en cas de besoin, nous pouvons utiliser l'assistance téléphonique de Werhahn qui permet de signaler (anonymement ou non) des violations des lois, des règles ou du code de conduite et/ou d'obtenir des conseils. Au sein du groupe Werhahn, un comportement attentif et transparent est souhaité afin d'éviter les erreurs ainsi que de remarquer et de mettre fin aux abus le plus rapidement possible. Lorsque nous ne sommes pas certain(e)s de dénoncer une réelle violation, il est important de le dire car les fausses affirmations intentionnelles vont à l'encontre de nos valeurs.

Le code de conduite du groupe Werhahn s'applique à tous. Cela vaut pour nous en tant que membre de la direction, mais également pour tous nos dirigeants, collaboratrices et collaborateurs. Nous vous remercions pour votre soutien.

Neuss, 1^{er} juillet 2020

Signatures

Paolo Dell' Antonio

Alexander Boldyreff

Stephan Kühne

Les feux tricolores indiqués dans les exemples ont la signification suivante :



C'est exactement comme cela !



En ce qui concerne ces thèmes, le supérieur ou le responsable conformité doit être contacté.



Ce comportement est incorrect.

Même si la forme masculine est utilisée dans ce document, elle désigne également les femmes et les personnes intersexuelles. Une égalité complète des droits est ainsi garantie.

01

Nous respectons les lois et les règles du groupe Werhahn.

Nous sommes absolument convaincus que le respect des lois et des règles dans l'entreprise est une condition indispensable à sa réussite et à sa conduite correcte.

Les réglementations concernant la sécurité au travail ou la protection de l'environnement servent, par exemple, à garantir que les collaborateurs protègent l'environnement, l'entreprise et les tiers contre des dangers et dommages importants. Il en va également de même pour les autres règles.

02

Nous nous comportons en public de façon à protéger la bonne réputation du groupe Werhahn.

En public, sur les réseaux sociaux, sur les portails Internet, etc., nous nous exprimons avec respect, de façon responsable et avec suffisamment de bon sens et de loyauté envers l'entreprise.

03

Nous nous comportons de façon humaine, respectueuse et nous sommes honnêtes et loyaux. C'est pourquoi nous sommes attentifs à la dignité et à la personnalité de chacun et nous ne tolérons aucune discrimination, aucun harcèlement ou aucune insulte.

La diversité de l'ensemble de nos collaborateurs, et donc également leurs différences, sont importantes à nos yeux et constituent un élément essentiel de la réussite de notre groupe d'entreprises. Nos collaborateurs sont donc exclusivement évalués et promus en fonction de leurs capacités et performances et les candidats bénéficient tous de la même égalité des chances. Chaque collaborateur a le droit d'être traité de façon juste, polie et respectueuse par ses supérieurs, ses collaborateurs et ses collègues.

Nous veillons à respecter toutes les personnes indépendamment de leur nationalité, origine ethnique, sexe, identité sexuelle, situation de famille, âge, constitution physique, apparence, religion ou idéologie et nous nous comportons de façon à ce que personne ne se soit traité de manière impartiale ou ne soit désavantagé, favorisé, harcelé ou exclu.

Exemples

Une place d'assistant(e) est vacante au sein de la direction.

Afin que ce poste soit pourvu, vous faites paraître une annonce sur un portail d'offres d'emploi : « Recherche secrétaire expérimenté(e) d'allure agréable pour rattachement à la direction commerciale. La personne sera idéalement âgée de 30 à 40 ans. »



Vous n'appréciez pas l'un de vos collègues obèse dans votre service.

Vous ne ratez ainsi aucune occasion de faire à son propos, mais également concernant d'autres collaborateurs, des blagues et des remarques négatives.



Votre collègue A fait en permanence des allusions sur la religion de votre collègue B. Votre collègue B écoute ces remarques sans faire le moindre commentaire. Vous trouvez que ces propos sont discriminatoires. Lors d'un moment calme, vous décidez d'en parler à votre collègue A en tête-à-tête.



04

Nous sommes responsables de nos actes.

Nous prenons des décisions mûrement réfléchies en toute bonne foi et nous assumons nos actes. Nous assumons donc la responsabilité de tout ce que nous faisons, mais également de ce que nous ne faisons pas.

Exemples

Vous constatez qu'une machine de votre entreprise perd de grandes quantités d'huile. Alors que vous mettez la machine hors service, votre supérieur vous demande de la remettre en marche car une commande doit absolument être terminée. Vous trouvez que le comportement de votre supérieur n'est pas correct, vous ne voulez toutefois pas d'ennuis et vous remettez la machine en marche.



05

Nous protégeons les biens du groupe Werhahn et nous les traitons avec soin comme s'il s'agissait de nos propres biens.

De nombreux processus de travail nécessitent des outils coûteux (machines, véhicules, ordinateurs). Les biens ne désignent ici pas uniquement des biens matériels mais également des biens immatériels comme la propriété intellectuelle, des secrets industriels ainsi que des idées et le savoir-faire de collaborateurs. Ces biens nous sont confiés afin que nous puissions exécuter notre travail.

Exemples

L'entreprise met un ordinateur portable à votre disposition. Vous voulez travailler chez vous le soir pour créer une présentation et vous emportez l'ordinateur chez vous. En route, vous vous arrêtez rapidement dans une brasserie et vous laissez l'ordinateur dans votre voiture à la vue de tous où il est volé.



Après la fin de la journée de travail, vous constatez que les dispositifs de sécurité des portes ne fonctionnent manifestement plus. Bien que vous ayez un rendez-vous, vous en informez votre collègue compétent afin que le problème soit corrigé et que la sécurité du bâtiment soit rétablie.



Vous avez une réparation à effectuer chez vous pendant le week-end mais vous ne disposez pas de l'outil requis. Étant donné que cet outil est présent dans l'entreprise, vous l'emportez chez vous afin de réaliser vos travaux.



06

Nous ne divulguons aucune information confidentielle concernant le groupe Werhahn et nos partenaires commerciaux.

Au sein du groupe Werhahn, nous nous engageons au respect de la confidentialité de toutes les informations confidentielles. Nous protégeons les informations confidentielles de toute consultation non autorisée par des tiers. Les tiers désignent ici également les membres de la famille. Sont considérées comme confidentielles toutes les affaires désignées comme telles ou dont on peut supposer qu'elles ne sont pas connus publiquement et qu'elles ne doivent pas être rendues publiques.

Nous utilisons nos connaissances des affaires internes et confidentielles exclusivement à des fins professionnelles. Dans le cadre de l'entreprise, nous ne transmettons les informations confidentielles qu'aux collaborateurs qui en ont besoin pour accomplir leurs tâches.

Nous protégeons également les données personnelles portées à notre connaissance dans le cadre de notre activité et nous prenons toutes les mesures requises pour empêcher leur consultation non autorisée par des tiers.

Exemples

Vous souhaitez demander une aide professionnelle à un ami. Pour ce faire, vous lui parlez de façon détaillée d'un cas difficile bien qu'il s'agisse d'informations accessibles uniquement à un petit nombre de personnes dans l'entreprise.



Lors de votre pause-déjeuner, vous vous attablez à la cantine avec vos collègues avec lesquels vous travaillez sur un projet confidentiel. Vous échangez sur le projet bien que les tables voisines soient occupées et que votre conversation puisse être entendue.



Vous envisagez de parler des détails d'un projet avec des amis. Vous ne mentionnerez toutefois pas le nom des clients, des fournisseurs et des produits afin de ne rien divulguer qui ne soit confidentiel.



07

Lors de la défense de nos intérêts personnels, nous veillons à ce que ceux-ci ne soient pas en contradiction avec les intérêts du groupe Werhahn.

Les conflits d'intérêt entre les collaborateurs et l'entreprise doivent être évités. Nous prenons des décisions uniquement sur la base de considérations objectives. Nos intérêts personnels ne doivent pas influencer nos décisions professionnelles. Nous veillons à ce que nos intérêts privés ne soient pas en conflit avec ceux de l'entreprise. En cas de survenue de conflit d'intérêt avéré ou potentiel, nous en informons notre supérieur ou le responsable conformité.

Nous informons notre supérieur ou le responsable conformité concernant les relations personnelles que nous entretenons avec nos partenaires contractuels ou concurrents.

Exemples

L'un de vos amis possède une imprimerie. Étant donné que son entreprise a des difficultés, vous lui confiez quelques commandes sans informer votre supérieur des relations privées que vous entretenez.



Vous attirez l'attention de l'une de vos connaissances sur une offre d'emploi du groupe Werhahn.



Sans l'accord du service du personnel, vous acceptez un complément d'activité auprès d'un client.



En tant que collaborateur d'un service technique, vous publiez un texte dans une revue spécialisée concernant un sujet intéressant, qui concerne également votre entreprise. Vous y prenez une position qui va à l'encontre des intérêts de votre entreprise.



08

Nous nous comportons de façon durable, nous protégeons les ressources, la santé et l'environnement.

En raison de notre responsabilité sociale et écologique, par respect et conformément à nos engagements envers la collectivité, l'environnement et nos actionnaires, nous nous comportons de façon durable. Nous voulons contribuer au fait que le groupe Werhahn exerce ses activités de façon durable et puisse exercer ses activités de la façon la plus respectueuse de l'environnement et la plus économe en énergie possible. Pour ce faire, nous utilisons tous les moyens à notre disposition et nous sommes ouverts à l'instauration de nouvelles méthodes de travail optimisées.

La santé de tous les collaborateurs et la sécurité sur le lieu de travail sont notre priorité absolue. Chacun d'entre nous assume une part de responsabilité afin de créer des conditions de travail sûres. Le respect des réglementations de la sécurité au travail et de la sécurité en général, une conscience des dangers ainsi qu'une anticipation concernant toutes les activités relatives à la sécurité en font partie.

Exemples

A niveau des installations de production, un liquide dangereux pour l'environnement a fui. Vous connaissez les mesures à prendre en pareil cas. Étant donné que vous devez respecter un délai pour une commande vous retarderez toutefois leur mise en œuvre afin d'éviter toute menace d'interruption de la production.



Dans votre entreprise, les déchets sont régulièrement collectés par l'entreprise X chargée de les éliminer. Lors d'une promenade un week-end, vous constatez par hasard que l'entreprise X déverse ses déchets dans une forêt. Vous en informez le responsable conformité dès le lendemain.



Dans le cadre de l'introduction de nouvelles méthodes de travail intitulées « bureau sans papier », un processus a été mis en œuvre dans votre service, il doit immédiatement être réalisé sans utiliser aucun papier. Bien que vous préfériez imprimer ce processus, comme c'était le cas avant, vous y renoncez et vous adoptez la nouvelle façon de faire.



09

Nous ne tolérons aucune corruption (nous ne soudoyons pas et nous ne nous laissons pas soudoyer).

Nous ne concluons pas d'affaires à n'importe quel prix. Nous séduisons avec nos produits et nos services et non en exerçant une influence inappropriée et nous évitons toute situation susceptible de donner l'apparence d'une telle influence.

L'acceptation et l'octroi de dons (cadeaux, invitations, faveurs) sont toujours strictement interdits ! Peu importe que les dons profitent directement ou indirectement au collaborateur (par exemple aux membres de sa famille).

Nous acceptons et octroyons des dons uniquement, dans le cadre du respect de la politique anti-corruption, ou en accord avec notre supérieur ou le responsable conformité. Nous refusons toujours les dons ou l'acceptation d'argent ou d'équivalents (bons d'achats).
En ce qui concerne les fonctionnaires, il existe des réglementations spécifiques dont le non-respect peut entraîner de lourdes sanctions.
C'est pourquoi une attention particulière est recommandée ici.

Nous concluons des contrats de conseil ou de prestations uniquement lorsque les conseillers/prestataires disposent de la qualification nécessaire et que leur mission s'effectue dans l'intérêt de l'entreprise. La rémunération doit alors s'effectuer dans des proportions raisonnables par rapport à la prestation effectuée et n'a jamais lieu en espèces.



Exemples

Vous êtes responsable de la saisie et du déroulement des commandes des clients. En raison de difficultés de livraison, un gros retard s'est toutefois accumulé. Un client qui a passé commande vous offre deux billets de cinéma et vous demande de traiter sa commande en priorité. Bien que vous ayez des instructions claires consistant à traiter les commandes uniquement dans l'ordre dans lequel elles sont arrivées, vous êtes content(e) de votre cadeau et vous traitez immédiatement la commande de ce gentil client.

Vous travaillez avec une entreprise qui distribue des matériaux de construction. Un jour, une connaissance de votre supérieur vient à l'entreprise. Votre supérieur vous demande de charger des matériaux de construction dans sa voiture sans lui facturer le prix prévu. Au lieu de cela, la connaissance donne 15 euros à votre supérieur qu'il met dans la caisse pour le café. Son comportement ne vous semble pas correct et vous vous adressez au responsable conformité.



Un partenaire commercial vous offre un cadeau de grande valeur. Étant donné qu'il s'agit d'un partenaire commercial important, vous ne voulez pas le froisser. Vous ne savez pas comment vous devez réagir et vous pensez immédiatement à informer votre responsable conformité.



10

Nous sommes justes envers notre concurrence et nous respectons les règles du droit sur la concurrence.

La concurrence loyale et libre constitue l'un des piliers de notre système social et économique. Elle crée de la croissance et des emplois et fait en sorte que nous tous en tant que consommateurs puissions avoir accès à des produits modernes à des prix avantageux. Le groupe Werhahn profite également de la concurrence et est protégé par les lois contre les ententes illicites et les prix excessifs. Pour ce faire, nous nous engageons à faire en sorte qu'une concurrence loyale règne sur les marchés et nous respectons les lois sur la concurrence en vigueur.

Les accords entre des sociétés qui peuvent constituer des obstacles à la concurrence sont donc interdits (de même que toute tentative en ce sens !). Cela inclut notamment les accords sur les prix entre concurrents ou les spécifications de prix de vente pour les clients, les accords concernant des quotas de production ou de ventes, la répartition de marchés ou de clients, l'élaboration d'offres fictives lors d'appels d'offres, les accords concernant la participation à des boycotts ainsi qu'à des refus de livraison.

Nous n'échangeons ainsi, par exemple, aucune information commerciale avec nos concurrents (par exemple concernant nos relations avec les clients, nos prix, nos calculs, nos capacités ou nos planifications) et nous ne concluons aucun accord concernant la participation à un appel d'offres avec des concurrents.

Le droit sur la concurrence est un domaine très complexe. C'est pourquoi nous nous informons des règles pertinentes dans notre domaine d'activités et nous prenons toujours les décisions relatives à ce sujet en concertation avec notre supérieur et notre responsable conformité.

Exemples

Dans le cadre d'une comparaison des marchés, nous souhaitons créer une vue d'ensemble des prix des concurrents. Nous nous informons de leurs prix sur leurs sites Web.



En marge d'un salon professionnel, vous vous retrouvez au bar avec un concurrent et vous vous mettez d'accord afin que, dans le futur, vous ne travaillez qu'avec le client A et que lui, en retour, ne travaille qu'avec le client B.



En tant que fabricant, vous avez l'intention d'effectuer une promotion concernant certains produits pour Noël. Pour ce faire, vous créez une brochure promotionnelle pour vos distributeurs. Les brochures contiennent déjà les prix de ventes unitaires que vous avez fixés pour les clients du distributeur. Vous transmettez ces brochures promotionnelles à votre distributeur.



Vous souhaitez conclure un accord d'exclusivité avec l'un de vos clients.



